



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

politique familiale

Question écrite n° 56968

### Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la famille et la politique familiale. Le manifeste pour la famille et pour l'enfant, issu de nombreuses consultations menées pendant plusieurs mois par le Grenelle de la famille, pose un certain nombre de principes et formule des propositions afin de promouvoir la famille et protéger l'enfant. Au nombre de ces idées, il suggère de promouvoir la médiation préventive familiale pour les couples en difficulté et de la faire connaître par des campagnes publiques d'information et d'instaurer un processus de médiation préalable lors d'une instance de divorce (proposition 2-2). C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre afin de mettre en oeuvre cette proposition et ainsi aider à un meilleur épanouissement de la famille et des enfants.

### Données clés

**Auteur :** [M. Georges Ginesta](#)

**Circonscription :** Var (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56968

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** Affaires sociales

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [10 juin 2014](#), page 4612

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)